

- 1) s. EA VI 2, 1125 (Nr. 539)
 2) Die nächste übrigens auch von Beat Jakob II. Zurlauben besuchte Konferenz der mit Savoyen verbündeten kath. Orte sollte erst am 14. August 1706 in Luzern stattfinden; diese aber hatte dann ganz andere Traktanden, vgl. ebenda 1336 (Nr. 615).

Original - AH 65, 135-137 - Blatt 137^V leer

74

1702 Oktober 17., Solothurn

A

SCHREIBEN VOM [FRANZ. AMBASSADOREN ROGER BRULART, MARQUIS DE] PUISIEUX, AN [ALT] LANDVOGT [BEAT JAKOB II.] ZURLAUBEN

"J'ay reçu la lettre que vous avés pris la peine de m'crire le 16 de ce mois par l'expres que vous m'avés depeché. l'on ne scauroit rien ajouter a la reconnoissance que Je dois a vos soins et je vous prie de croire que je n'en perdray pas le souvenir. Je satisferay à tout ce que vous avés promis a la personne qui a fait le voiage et qui a raportée ce paquet, et J'entreray tousjours avec toute sorte de confiance dans tout ce que vous reglerés en pareille occasion [- Zurlauben war um den Postverkehr zwischen der franz. Ambassade in Solothurn und dem mit Frankreich verbündeten Kurfürstentum Bayern bemüht -]. Je suis bien aise que vous soyez certain du passage du dernier paquet que je vous ay adresse vous en pouvés recompenser le porteur a son retour suivant que vous le jugerés apropos au reste j'ay satisfait a ce que vous me mandés au sujet du porteur et luy ay donne les trois escus que vous luy avés promis."

Original - AH 65, 138-139 - Blatt 139^V leer

74 A

[1701 Oktober 26., Solothurn]

A

SCHREIBEN VOM [FRANZ. AMBASSADOREN ROGER BRULART, MARQUIS DE] PUISIEUX, [AN BEAT JAKOB II. ZURLAUBEN]

Gehört zu AH 28/42

Briefbeginn s. AH 28/42

"... en faveur du service de l'Empereur [L e o p o l d I.] d'autant plus qu'jl

n'en est pas dans le pouvoir [für Oesterreich einen Aufbruch zu begehren] parce qu'jl est a croire que tout le bien de m le C[omte Franz Ehrenreich] de T r a u t m a n s d o r f f [des Gesandten des Röm. Reiches] ne suffiroit pas pour tromper m.^{rs} les suisses ainsi je prend peu d'ombrage de toutes ses manoeuvres, car ce ministre en fait tant a croire qu'jl n'est pas possible qu'jl puisse tenir parole

Je n'ay pas meillieure oppinion des levées que du reste et quandmesme l'Empereur Auroit le moyen d'en faire la depense de les Entretenir C'est que ... les suisses les luy accordant jls ne seront plus en droit de demander au Roy [L u d w i g XIV.] aucune neutralité et jls voyent sur cela que l'Empereur se mocque d'eux de toutes les manieres, car jl estoit peu necessaire de faire demander par ... les suisses la Neutralité des villes forestieres si l'on avoit envie de les faire garder par des troupes de la Nation, Nous n'en avons pas besoin pour garder nos places en alsace et le Roy en entretient une assez grande quantité pour n'avoir pas besoin de songer a de nouvelles Levées au reste je loüe le zele de m votre frere le Cadet [wohl F i d e l Zurlauben gemeint] et je n'en perdray pas le souvenir dans les occassions non plus que du vostre dont je vous demande la Continuation

Je vous remercie des nouvelles dont Vous me faites part Je vois peu d'aparence qu'aucun secours puisse joindre de cet hyver l'armee de m [Eugène-François de Savoie-Carignan, dit] le P[rince] E u g e n e ..., et Jl est mesme peu vraisemblable qu'jl doive s'en charger dans un tems ou Jl peut luy devenir Inutile et qu'jl n'est seulement pas encore seur d'aucuns quartiers d'hyver pour les troupes qui sont presentement dans son armée [auf dem ital. Kriegsschauplatz]".

Original - AH 65, 140-141

75

1713 April 18., Luzern

A

SCHREIBEN VOM [SPAN. AMBASSADOREN LORENZO VERZUSO, MARCHESE DI] BERETTI-LANDI, [AN DEN ZUGER STADT- UND AMTSRAT BEAT JAKOB II. ZURLAUBEN]

"Je vous suis tres obligé de votre lettre et de vos soins encore touchante l'affaire du Comte Abbé [Guidobaldo] Juliani [=G i u l i a n i, der sich damals um das Amt eines Agenten der kath. Orte beim Hl. Stuhl bewarb und es